

autolaveuse

QUARTZ 50



Machines
autotractées
autoportées



Type
d'alimentation
2x12V/158Ah



Autonomie
théorique 2-4 h



Largeur de
nettoyage
508mm



Réservoirs solution /
récupération 70/75 l



Brosse du
disque 1x508
mm



Pression sur
brosse max.
30kg



Vitesse de la
brosse 140
tours/min



OPTIONNEL



TELEMATICS



Batterie au lithium



3S - Solution
saving system



3SD - Solution
saving system
Dispenser

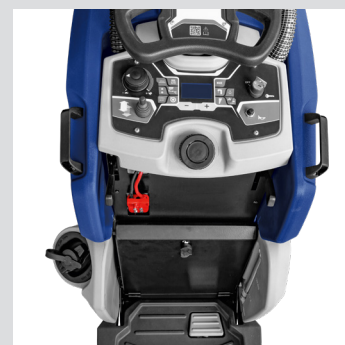


Système Ozone



Combinaison
3SD + Ozone

Compacte, maniable et hautement performante, la **Quartz 50** est la solution parfaite pour ceux qui recherchent une agilité maximale dans les espaces restreints. Sa **base rotative avec raclettes** assure un nettoyage efficace même dans les coins et zones difficiles d'accès, offrant des résultats impeccables avec un minimum d'effort. Idéale pour les **boutiques, bureaux, hôtels et environnements aux passages étroits**, elle est conçue pour offrir une utilisation simplifiée et un entretien rapide.



DONNÉES TECHNIQUES

Producteur : Floorpul NV
Siège social : Generaal Deprezstraat 10A
8530 Harelbeke
West-Vlaanderen - Belgique

Productivité théorique :	2032 m²/h
Largeur suceur :	705 mm
Moteur des brosses :	380 Watt
Moteur de traction :	300 Watt
Pente surmontable :	10%
Vitesse d'avancement :	5 km/h
Rayon de braquage à droite :	1440 mm
Rayon de braquage à gauche :	1440 mm
Moteur d'aspiration :	490 Watt
Dépression à l'aspiration :	120 mbar
Dimensions de la machine :	L : 1335 mm
	(avec suceur) W : 705 mm
	H : 1215 mm
Poids de la machine : (sans batt.)	154 kg
Logement des batteries :	L : 342 mm
	W : 363 mm
	H : 307 mm
Classe :	III
Degré de protection :	IP X3

BIEN-ÊTRE et CONFORT POUR L'OPÉRATEUR



Niveau de pression acoustique L_{pa}
(conformément à l'annexe DD IEC/EN 60335-2-72)

69.7 db (A)



Niveau de pression acoustique :
en mode SILENCE

62.9 db (A)

Niveau de vibration de la main
(conformément à l'annexe EE IEC/EN 60335-2-72)

0,28 m/s²

DÉCLARATIONS



Machines conformes aux normes de sécurité et de qualité requises par la norme européenne en vigueur et accompagnées d'une déclaration de conformité CE.



Machines conformes au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques.



Machines réalisées avec des composants conformes aux directives 2011/65/EU et 2015/863 (RoHS), qui limitent l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.